



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 9 FÉVRIER 2016

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le neuf février 2016 à 19 h 30.

PRÉSENCES

Sont présents :

M^{me} Annie Quenneville, présidente
Lyne Brousseau

MM. Denis Coutu
Marc Désilets
Carl Périgny
Éric Pomerleau
Gérald Cregheur, commissaire représentant du comité de parents

Aussi présent :

MM. Yannick Roy, directeur général
Pascal Germain, directeur du Service des ressources financières

Le quorum est atteint. Il est 19 h 30.

1. Ouverture de la séance

Madame Annie Quenneville présidente, souhaite la bienvenue aux membres du comité.

**2. ADOPTION
ORDRE DUJOUR**

CE-1447-16 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

QUE le président de l'assemblée soit et il est autorisé à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
CE-15-12-08**

CE-1448-16 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Lyne Brousseau,

QUE le directeur du Service des ressources financières soit et il est exempté de la lecture du procès-verbal du 8 décembre 2015 (CE 15-12-08).

QUE ce procès-verbal soit et il est adopté tel que proposé.



ADOPTÉE.

**4.1 DÉBOURSÉS
DÉCEMBRE 2015**

CE-1449-16 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Carl Périgny,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de décembre 2015, au montant total de 1 471 526,12 \$.

ADOPTÉE.

**4.2 DÉBOURSÉS
JANVIER 2016**

CE-1450-16 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Eric Pomerleau,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de janvier 2016, au montant total de 3 025 164,77 \$.

ADOPTÉE.

**7. LEVÉE
DE LA SÉANCE**

CE-1451-16 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 03.

Annie Quenneville, présidente

Pascal Germain, secrétaire d'assemblée